

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTÉRAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV.

MONTREAL, VENDREDI 19 DECEMBRE 1851.

No. 24.

MEDITATIONS ET ETUDES MORALES,

PAR M. GUIZOT.

Ce qui suit est la préface d'un nouveau livre publié par M. Guizot sous le titre qui précède. Nous la reproduisons telle que la donne l'Univers de Paris, avec commentaires :

"Quand j'ai recueilli ces *Etudes Morales*, écrites à des époques et dans des situations diverses, je ne pensais pas que j'y dusse rien ajouter. Une circonstance récente me détermine, en les publiant aujourd'hui, à dire quelque chose de plus.

"Appelé, le 30 avril dernier, à présider la société bibliographique protestante, je me suis exprimé en ces termes :

"Quelle est, au fond et religieusement parlant, la grande question, la question suprême qui préoccupe aujourd'hui les esprits ? C'est la question posée entre ceux qui reconnaissent et qui ne reconnaissent pas un ordre sur-naturel, certain et souverain, quoique impénétrable à la raison humaine; la question posée, pour appeler les choses par leur nom, entre le *supernaturalisme* et le *rationalisme*. D'un côté, les incrédules, les panthéistes, les sceptiques de toute sorte, les purs rationalistes; de l'autre les chrétiens.

"Parmi les premiers, les meilleurs laissent subsister, dans le monde et dans l'âme humaine, la statue de Dieu, s'il est permis de se servir d'une telle expression, mais la statue seulement, une image, un marbre; Dieu lui-même n'y est plus. Les chrétiens seuls ont le Dieu vivant.

"C'est du Dieu vivant que nous avons besoin. Il faut, pour notre salut présent et futur, que la foi dans l'ordre sur-naturel, que le respect et la soumission à l'ordre sur-naturel rentrent dans le monde et dans l'âme humaine, dans les grands esprits comme dans les esprits simples, dans les régions les plus élevées comme dans les plus humbles. L'influence vraiment efficace et régénératrice des croyances religieuses est à cette condition. Hors de là elles sont superficielles et bien près d'être vaines.

"On peut avec sécurité travailler aujourd'hui à ranimer et à propager la foi chrétienne, car la liberté, la liberté religieuse et civile est là pour empêcher que la foi n'enfante la tyrannie et l'oppression des consciences: autre impiété. Les amis de la liberté de conscience peuvent retourner sans crainte au Dieu des chrétiens; il n'y a plus, il n'y aura plus désormais de captifs ni d'esclaves autour des autels... Que la foi et la pitié chrétienne reviennent donc à elle ne ramèneront à leur suite ni l'injustice, ni la violence. Il y aura sans doute bien des soins à prendre, bien des combats à soutenir pour que la liberté religieuse demeure intacte au milieu de la ferveur religieuse renaissante; mais cette belle harmonie sera atteinte et fera l'honneur de notre temps. Entre les chrétiens des communions diverses, il ne peut plus y avoir désormais que des luttes de foi et de piété libres, seules permises par la loi de Dieu et seules dignes de ses regards."

Ces paroles ont été remarquées, et soit approuvées, soit combattues, dans des sens fort contraires, par des philosophes et par des chrétiens.

Le lendemain du jour où elles avaient été prononcées, M. Louis Veuillot disait dans l'Univers :

"M. Guizot a prononcé un discours que nous avons lu avec un sentiment de respect et de sympathie mêlé de quelque douleur. Il nous serait impossible de ne pas honorer hautement l'homme qui fait, même à propos d'une œuvre que nous n'aimons pas et qui n'est pas

bonne, une si belle profession de foi chrétienne. Il nous est impossible de ne point regretter hautement qu'un si grand et si généreux esprit, si bien fait pour comprendre l'unité, si naturellement appelé à s'y soumettre, non-seulement ne s'aperçoive pas qu'il n'est point à sa place parmi les membres séparés de l'Église-mère, mais encore préside une œuvre qui fut et qui est toujours une machine de guerre contre l'enseignement de cette Église. Qu'est-ce que le christianisme ? C'est l'autorité. Qu'est-ce que le protestantisme ? C'est le libre examen; et la société bibliographique protestante est la technique du libre examen poussée jusqu'à son dernier et plus inconcevable excès."

Le même jour, M. Charles Gouraud disait dans l'Occident :

"Le discours de M. Guizot respire tout ensemble la foi et la révélation et l'amour de la liberté religieuse... Mais il fait conformer sa conduite à ses maximes. Si on estime qu'il n'y a point de différence sérieuse à faire entre un rationaliste, si convaincu et si honnête qu'il puisse être, s'appelât-il Platon, ou Descartes, ou Leibnitz, ou un athée; si l'on pense que, hors des enseignements de l'Église, toute croyance religieuse est superficielle et bien près d'être vaine; alors, il n'y a pas à hésiter; c'est dans le giron de la véritable Église, de cette grande Église catholique qui, de saint Paul à de Maistre, a combé sous la même discipline tant de fiers courages et de grandes âmes, qu'il faut aller demander pardon et asile. Car s'il est permis d'insinuer que l'athéisme est un rationalisme logique, il l'est encore bien davantage de dire que le protestantisme n'est qu'un rationalisme inconséquent. Ou le sens propre, en effet, à l'empêcher dans les choses de la foi; et alors il l'a tout entier, car qui peut se flatter de faire à part au libre examen, et de lui dire: 'Tu iras jusque là et tu n'iras pas plus loin' ? Ou bien c'est l'autorité qui a cet empire: mais, pas plus que le sens propre, elle ne peut l'avoir à demi; il faut qu'elle l'ait ou qu'elle ne l'ait pas... Quant à chercher un compromis entre les deux systèmes, cela est chimérique; la fusion est un peu plus vaine, si c'est possible, dans l'ordre religieux que dans l'ordre politique."

(M. Guizot continue :)
Je ne discuterai point. Je mettrai de côté toute question personnelle, toute réfutation, toute argumentation. La polémique creuse les abîmes qu'elle prétend combler, car elle ajoute l'obstination des amours-propres à la diversité des opinions. Avoir raison des objections que m'adressent des hommes honorables et sincères est un plaisir qui me touche peu. J'ai un désir plus haut; j'aspire à me réunir avec eux dans la vérité. Deux idées remplissent mon âme et dominent ce sujet. Je voudrais les mettre en pure et vive lumière. Si j'y réussis, si je les fais passer dans d'autres âmes, elles y feront elles-mêmes leur œuvre, et rendront inutile la polémique dont je m'abstiens.

Ce ne serait pas la peine de vivre si nous ne retirions d'une longue vie d'autres fruits qu'un peu d'expérience et de prudence sur les affaires de ce monde, au moment de le quitter. Le spectacle des choses humaines et les épreuves intérieures de l'âme ont des clartés plus hautes, et qui se répandent sur les mystères de la nature et de la destinée de l'homme, et de cet univers au sein duquel l'homme est placé. J'ai reçu de la vie pratique, sur ces questions redoutables, plus d'enseignements que la méditation et la science ne m'en ont jamais donnés.

Voici le premier et le plus grand.
Le monde et l'homme ne s'expliquent point naturellement et d'eux-mêmes, par la seule vertu des lois permanentes qui y président et des volontés passagères qui s'y déploient. Ni la nature et ses forces, ni l'homme et ses actes ne suffisent à rendre raison du spectacle que contemple ou entrevoit l'esprit humain.

Ainsi que la nature et l'homme ne suffisent point à s'expliquer eux-mêmes, de même ils ne suffisent point à se gouverner. Le gouvernement de l'univers et du genre humain est autre chose que l'ensemble des lois et des faits naturels qu'y observe la raison humaine, et des lois et des faits accidentels que la liberté humaine y introduit.

C'est à dire qu'au-delà et au-dessus de l'ordre naturel et humain, qui tombe sous notre connaissance, est l'ordre naturel et sur-humain que Dieu régit et développe, hors de la portée de nos regards.

Et, dès que l'homme cesse de croire que cela est ainsi, c'est à dire de croire à l'ordre sur-naturel et de vivre sous l'influence de cette croyance, aussitôt le désordre entre dans l'homme et dans les sociétés d'hommes, et y fait des ravages qui les mèneraient infailliblement à leur ruine si, par la sage bonté de Dieu, l'homme n'était limité dans ses erreurs et hors d'état de se soustraire absolument à l'empire de la vérité, même quand il méconnaît.

Que la question religieuse soit maintenant posée entre ceux qui, plus ou moins, explicitement et par des motifs fort divers, n'admettent pas l'ordre sur-naturel, c'est-à-dire la plupart des philosophes, quel que soit leur nom — et ceux qui l'admettent réellement, c'est-à-dire les chrétiens, c'est ce que nul esprit sérieux ne peut contester.

Est-ce à dire qu'entre tous ceux qui n'admettent pas l'ordre sur-naturel, incrédules ou sceptiques, athées ou rationalistes, il y ait parité et confusion ? A Dieu ne plaise, non-seulement que je dise jamais, mais que je pense une si absurde et si odieuse iniquité ! Je connais les bienheureuses inconséquences de l'esprit de l'homme, et les obscurités, qui aux yeux de plus habiles, couvrent les voies dans lesquelles ils sont engagés. Certainement entre l'impiété qui nie Dieu et le rationalisme qui se repose dans la confiance que, sans sortir de l'ordre naturel et au prix de je ne sais quelle transformation, il a trouvé et fondé Dieu, l'intervalle est immense; immense, à coup sûr, devant la justice divine aussi bien que devant l'équité humaine ! Et telles sont à la fois notre effervescence et notre misère intellectuelle que, dans ce vaste espace, à tous les degrés, depuis le matérialisme grossier jusqu'au déisme pur, se rencontrent, et probablement, hélas ! se rencontreront toujours des esprits éminents et de ces courages sincères. Les chances et les formes de l'erreur sont infinies et infiniment variées; et l'homme, en y tombant, fait des efforts infinis pour retenir quelques débris de vérité; et Dieu permet qu'il y réussisse, ou qu'il se persuade honnêtement qu'il y a réussi; ce qui fera un jour ou son excuse ou sa plauche de salut.

J'admets toutes les distinctions, toutes les inégalités, toutes les sincérités; qu'entre les écoles philosophiques de notre temps, quelques-unes soient leurs systèmes et leurs mérites, il y a ceci de commun qu'elles n'admettent pas l'ordre naturel et qu'elles s'efforcent d'expliquer et de gouverner, sans son secours, l'homme et le monde; l'autre, que, là où la foi dans l'ordre sur-naturel n'existe plus, les bases de l'ordre social et moral sont profondément et de plus en plus ébranlées, l'homme ayant cessé de vivre en présence du seul pou-

voir qui le surpasse réellement et qui puisse à la fois le saisir et le régler.

L'ordre naturel est le champ ouvert à la science de l'homme; l'ordre sur-naturel est entr'ouvert à sa foi et à son espérance; mais sa science n'y pénètre point. Dans l'ordre naturel, l'homme exerce une part d'action et de pouvoir; dans l'ordre sur-naturel, il n'a qu'à se soumettre.

On a dit, dans un esprit de conciliation et de paix :

"La religion et la philosophie sont deux sœurs qui se doivent mutuellement support et protection." Paroles encore empreintes de l'orgueil humain: la philosophie vient de l'homme, elle est l'œuvre de son esprit; la religion vient de Dieu, l'homme la reçoit et souvent l'altère après l'avoir reçue; mais il ne la crée point. La religion et la philosophie ne sont point deux sœurs; ce sont deux filles, l'une de "notre Père qui est aux cieux," l'autre du simple génie humain. Et leur condition en ce monde ne saurait être égale, pas plus que ne l'est leur origine; l'autorité est l'appanage de la religion; celui de la philosophie, c'est la liberté.

J'aborde ici la seconde des idées souveraines, et, aujourd'hui plus que jamais, essentielles pour l'ordre vrai, que je voudrais mettre dans tout leur jour.

"Le christianisme, dit M. Veuillot, c'est l'autorité."

Certainement, le christianisme, c'est l'autorité; mais ce n'est pas l'autorité seulement, car c'est tout l'homme, toute sa nature et toute sa destinée. Or, la nature et la destinée de l'homme, c'est l'obéissance morale, c'est-à-dire l'obéissance dans la liberté. Dieu a créé l'homme pour qu'il obéisse à ses lois, et il l'a créé libre pour qu'il obéisse moralement. La liberté est l'institution divine, comme l'autorité; ce qui est d'œuvre humaine, c'est la révolte et la tyrannie.

Dans l'état social, l'autorité et la liberté ont l'une et l'autre, besoin de garanties, et elles ont, l'une et l'autre, droit à ces garanties. Il faut des freins pour contenir ceux qui ont à gouverner, car les uns et les autres sont hommes. De là les institutions et les lois politiques qui tantôt soutiennent, tantôt limitent le pouvoir, c'est-à-dire qui déterminent à quelles conditions et par quels moyens l'autorité est exercée et la liberté assurée.

Quelle est la mesure d'autorité nécessaire pour le gouvernement, et la mesure de liberté possible dans les sociétés humaines? Quels sont les moyens d'action et les garanties qui doivent être données à l'autorité et à la liberté? Questions de circonstance, dont la solution doit varier selon les temps, l'état social, les mœurs, les divers genres et les divers degrés de civilisation des peuples. C'est à la politique qu'il appartient de les résoudre.

Quand le christianisme a paru dans le monde, c'est la liberté, la liberté morale de l'homme qu'il a invoquée. Il ne fallait rien, puisqu'il venait abolir les croyances anciennes, protégées par les pouvoirs établis. Dans cette lutte des croyances, non-seulement le christianisme naissant n'a jamais attaqué, ni mis en question les pouvoirs établis, ni plus, il a formellement reconnu, et respecté, et ordonné de respecter leurs droits. Mais en même temps, et pour les rapports de l'homme à Dieu, il a fait appel à la conscience libre de l'homme, et il a affirmé en principe cette liberté qu'en fait il pratiquait: "Il faut plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes," a dit saint Pierre (1). "Éprouvez si les esprits

(1) Actes des Apôtres, C. V. v. 29.

sont de Dieu (1); "Je vous parle comme à des personnes sages, a dit saint Paul; jugez vous-mêmes de ce que je dis (2)." Au jour de la création, Dieu a prescrit l'obéissance à l'homme, sous peine de perdition; au jour de la régénération, Dieu a mis la liberté de l'homme en mouvement pour commencer l'œuvre du salut.

Dieu n'a point de partialité et ne fait de point de lacune dans ses desseins; quand il agit sur les hommes, il embrasse la nature humaine tout entière; nos pechans, nos besoins, nos intérêts, nos droits divers sont tous devant ses yeux; et il pourvoit et satisfait en même temps à tout: à l'autorité comme à la liberté, à la liberté comme à l'autorité. C'est une dangereuse erreur de méconnaître ce caractère complet et harmonieux des œuvres divines, et de les mutiler en y cherchant des armes pour nos dissensions humaines. Jésus-Christ est venu pour sauver l'homme, non pour être triomphé par une cause. Le christianisme a commencé par invoquer et mettre en jeu la liberté. Puis il a conquis et déployé l'autorité. Puis il s'est accommodé aux diverses réformes et aux divers degrés d'autorité et de liberté qu'a fait apparaître ça et là dans le monde le cours des choses. Associé aux destinées et aux actes du genre humain, le christianisme a souffert de nos erreurs et de nos fautes; il a été souvent altéré et compromis par les égarements tantôt de l'autorité, tantôt de la liberté humaine; mais, par son origine et son essence, il est en dehors de leurs luttes, impéissable dans sa vertu pour guérir les maux contraires, et toujours prêt à porter son secours du côté où le péril éclate et où le besoin de redressement se fait sentir.

Dans l'état actuel des sociétés et des esprits, c'est l'autorité, et l'ordre avec l'autorité, qui sont en péril. Le christianisme leur doit tout son appui. Je ne connais pas de mensonge ou d'aveuglement plus grossier que celui des hommes qui essaient aujourd'hui de détourner la religion chrétienne au profit de cette anarchie brutale et folle qu'ils appellent la démocratie sociale. L'Évangile et l'histoire repoussent également cette absurde profanation. La cause de l'autorité civile et de la religion chrétienne est évidemment commune: l'ordre divin et l'ordre humain, l'Etat et l'Église ont les mêmes périls et les mêmes ennemis.

Que Dieu leur accorde la même sagesse, car en même temps qu'ils ont, l'un et l'autre et de concert, à rétablir l'autorité à son rang et dans ses droits, ils ont à résoudre un autre problème plus nouveau, d'autres besoins, impérieux aussi, à satisfaire.

Aux hommes qui pensent que, depuis plusieurs siècles, la société en Europe, et notamment en France, a fait complètement fausse route, les gouvernements comme les esprits, et qu'il n'y a, dans le caractère dominant et dans les tendances de notre civilisation actuelle, qu'erreur, corruption et décadence, je n'ai rien à dire. Je comprends que, pensant ainsi, ils regardent la réaction rétrograde comme aussi nécessaire que légitime, et qu'ils la tentent. Je n'ai, à leur égard, qu'une conviction profonde à exprimer; ils ne réussiront pas. S'ils avaient raison, notre société moderne serait condamnée à périr; nous aurions le progrès dans la résidence, non le retour au passé.

Mais ils n'ont pas raison. Personne n'est

(1) Première épître catholique de Saint-Jean, c. IV. v. 1.
(2) Première épître de Saint Paul aux Corinthiens, c. X. v. 15.

REVUE.

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie.—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.
C. D. V.

CHAPITRE SIXIÈME.

(Suite.)

Au moment où cet événement inattendu suspendit les conversations et attela tous les yeux sur le vieillard immobile devant la porte, un homme accourut dans une embrasure de fenêtre avait l'expression étrange; sa physiologie n'exprima pas l'étonnement, et sur ses lèvres passa comme un sourire ironique que la force de sa volonté comprima soudainement. Cet homme, c'était, De Loufroy, spectateur du drame dont il avait amené les péripéties, il attendait l'effet du dénouement. Le vieillard s'était avancé :

— Quel est celui de vous, dit-il d'une voix

ferme, qui s'appelle le général comte D'Épernay ?

— C'est moi, monsieur, répondit le comte en faisant un pas vers l'inconnu.

Il y a dans la vie des moments où les événements attendus, avant même qu'ils aient amené aucun résultat, se traduisent dans la pensée par un sentiment douloureux; car Dieu n'a donné à personne la confiance dans le bonheur; et plus le cœur s'ouvre à l'espérance, plus cette inquiétude, innée en nous, palpite et tressaille. Dans le tumulte des scènes imprévues, comme dans le silence des méditations, sa voix nous parle douloureusement.

Aussi Mlle. D'Épernay s'était approchée de son père, et sa main, qui glissait un effroi involontaire, prit celle du comte et la serra. La Vrillière, au milieu d'un profond silence, était debout devant la cheminée. Il regardait, lui aussi, avec un étonnement inquiet cet étrange visiteur.

Le vieux Benoist fit un pas encore; on eût dit la statue du Commandeur dans la salle du festin de don Juan.

— Quel est celui d'entre vous, reprit-il d'une voix plus forte, qui s'appelle Léon La Vrillière ?

— C'est moi, dit celui-ci.

Aucune plume, aucun pinceau ne pourra exprimer ce qui se passa sur le visage du vieux serviteur, quand il entendit ces deux mots : "C'est moi." Depuis si longtemps un sanglant souvenir pleurait tout bas dans son cœur !

Le fantôme hideux du passé se dressa tout-à-coup devant lui.

Ses lèvres, dont le sang semblait s'être retiré, tant elles étaient blêmes, se serrèrent l'une contre l'autre, et ses dents claquèrent sous le frisson d'une fièvre soudaine; ses joues déjà si pâles, pâlirent encore, et ses yeux étaient étincelants et terribles.

Un instant, suffoqué par ses propres émotions, il resta silencieux à regarder l'homme qui était devant lui.

À le voir ainsi livide, menaçant dans son silence et dans son immobilité, on pressentait qu'il allait se passer quelque chose d'effrayant et de lugubre. Toutes les respirations étaient haletantes et suspendues.

Le vieillard marcha droit au jeune homme, et lui posant la main sur l'épaule :

— Cet homme, dit-il d'une voix qui résonna comme une malédiction venue d'en haut, cet homme est le fils d'un lâche et d'un dénonciateur !... Cet homme est le fils d'un assassin !
Un cri d'horreur sortit à la fois de toutes les bouches et la jeune fiancée se jeta éperdue dans les bras de son père.

Le visage de La Vrillière était aussi blême que celui de Benoist; on eût dit deux spectres en face l'un de l'autre.

— Cet homme est fou !... s'écria La Vrillière d'une voix éclatante; s'il n'avait des cheveux blancs je lui briserais le crâne contre le marbre de cette cheminée !... cet homme est fou ! fou !

Chacun s'était levé avec une anxiété crois-

sante. Les uns entouraient La Vrillière, les

autres, le comte D'Épernay, qui serrait dans ses bras et sur son cœur sa fille qui pleurait. Dans ce salon, tout à l'heure si joyeux, préparé pour une fête, resplendissant de lumières, et parmi ces femmes parées de fleurs et de diamants, c'était un tumulte confus de voix.

Le vieux Benoist tenait toujours ses yeux attachés sur La Vrillière.

— Ce que vous faites, ce que vous dites est doublement infâme !... s'écria celui-ci avec fureur, voyez... misérable !

Et les deux bras levés, les poings fermés, il se précipita sur Benoist. Quelques-uns des assistants s'élançèrent au devant de lui et l'arrêtaient.

— Mais quel est donc cet homme, criait-il; quel il sorte !... quel il sorte !...

— Je suis le fils du plus vieux serviteur du comte de Castelnois, assassiné aux portes d'Avignon.

À ce nom prononcé, La Vrillière s'arrêta comme s'il eût été frappé par la foudre, et ses deux bras retomberent lentement le long de son corps.

Alors, au milieu de la foule interdite, un autre vieillard s'avança la tête haute, portant sur son front dégariné par les années, le justo orgueil d'une vie sans reproche.

— C'était le duc De Saverney.

— Le comte De Castelnois était un des plus

chers amis de mon père, dit-il d'une voix grave; parlez-moi.

Mlle D'Épernay avait la poitrine soulevée par les sanglots, les yeux noyés par les larmes; elle se dressa à son tour, soutenue par les bras de son père, en face de cet homme qui venait de jeter à son bonheur cette terrible et sanglante malédiction. L'expression de profonde douleur qui contractait son visage était si déchirante que Benoist se sentit frémir jusque dans les entrailles et mit sa main sur ses yeux; toutes ses résolutions de haine et de vengeance étaient prêtes à l'abandonner.

Mais elle aussi répéta d'une voix frémissante les paroles du duc De Saverney :

— Parlez, monsieur !... parlez !...

Ce fut au tour du général D'Épernay.

— Vous, dit-il, en tendant un de ses bras vers l'accusateur, vous qui, dans ce jour de fête et de bonheur, venez jeter le deuil et la désolation; parlez donc, monsieur !... parlez donc !...

Devant ces interrogations menaçantes, l'ancien serviteur du comte de Castelnois retrouva toute la force de son courage.

— Oh ! dit-il d'une voix haute et ferme, il faut remonter à des temps bien sinistres, à cette époque maudite où tout ce qu'il y avait de noble, de grand et de généreux était voué à l'échafaud ou au massacre. J'étais jeune alors, mais mon père m'a raconté trop souvent cette sanglante histoire pour que je puisse l'oublier jamais. Vous m'interrogez, écoutez donc.

Près du château du comte De Castelnois, domaine seigneurial, qui depuis plus d'un siècle appartenait à la famille, il y avait un village, et le comte de Castelnois, ainsi qu'a-

plus convaincu que moi des immenses erreurs et des funestes égarements de notre temps ; personne ne redoute et ne déteste plus que moi l'empire qu'exerce parmi nous et le danger dont nous menaçons l'esprit révolutionnaire, ce Satan incarné à la fois se plique et fatigant, anarchoïque et tyrannique, passionné pour nier et pour détruire, incapable de rien créer qui puisse servir et de souffrir que rien se crée et vive sur ses yeux. Je suis de ceux qui pensent qu'il faut absolument vaincre cet esprit fatal et remettre en honneur et en pouvoir l'esprit d'ordre et de loi, qui est l'esprit de vie et de conservation.

Mais je ne crois pas qu'il y ait, dans l'esprit moderne, que l'esprit révolutionnaire ; je ne crois pas que notre civilisation ne soit, depuis plusieurs siècles, qu'un gouvernement et corruption ; je ne crois pas au mal irrémédiable ni à la décadence inévitable de notre temps et de mon pays.

(A continuer.)

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, VENDREDI 19 DECEMBRE 1851.

PREMIÈRE PAGE.—Méditations et études Morales, par M. Guizot.— FEUILLETON.—LE MONTAGNARD OU LES DEUX RÉPUBLIQUES :—1793—1848.—Seconde partie, 1848.—(Suite)

A NOS ABONNÉS

Nous engageons ceux de nos Abonnés retardataires auxquels nous faisons parvenir des demandes, à solder sans délai. Nous en sommes à liquider les comptes de notre établissement, et les sommes qui ne rentreraient pas en conséquence de cet avis, doivent être recouvrées par le ministère d'un procureur. Nous saisissons cette occasion pour rappeler à leur ponctualité accoutumée les souscripteurs exacts qui favorisent cette publication de leur bienveillant patronage.

L'article qui suit nous est communiqué :— Le True Witness donne une curieuse anecdote, tirée du Shepherd of the Valley; elle peut faire voir aux catholiques combien certains touristes protestants acquièrent de connaissances sur nos saintes cérémonies en visitant nos églises. Voyons d'abord de quelle manière on représente la cérémonie du mercredi des cendres.

On se rendait en foule, le mercredi des cendres, dans la Cathédrale de Notre-Dame (Paris) pour se faire asperger de cendre, qu'on supposait avoir une vertu miraculeuse. Le touriste observait qu'on avait le plus grand empressément pour se faire toucher avec cette poussière sacrée ; s'étant informé de la cause, il apprit que ces cendres tiraient leur vertu mystérieuse de la manière dont elles étaient préparées ; et telle est cette préparation : Pendant la messe, le prêtre élève un gobelet plein de vin béni par deux ou trois fois ; chaque coupe est soigneusement lavée avec une serviette qu'on emporte dans la sacristie, où on la brûle aussitôt après la cérémonie. Les cendres en sont conservées avec le plus grand respect, et c'est pour les recevoir, que la foule des fidèles se presse dans l'église au commencement du carême.

On voit que le touriste ne connaît pas les linges de l'église que leur usage. Mais l'histoire suivante est encore plus amusante ; il s'agit d'un salut ou bénédiction du Saint-Sacrement.

Il y a un jeune prêtre qui s'avance avec une croix perche, au bout de laquelle était un étendard, et une méche en feu avec la-

quella il alluma les cierges. Quatre prêtres alors s'approchèrent de l'autel, et l'un d'eux tira d'une petite armoire (tabernacle) une étoile d'or, qu'il mit sur un chandelier (ostensor), et plaça en haut de l'autel, sous un dais soutenu de quatre piliers. Le cierge brûlait comme un diamant parce qu'il était entouré dans une lanterne ronde (probablement de cristal ou de verre qui couvrait l'ostensor). Alors les quatre prêtres se mirent à l'ouvrage pour brûler de l'encens, agitant, tout le temps, quelque chose qui semblait être une lanterne (encensoir) ; ensuite il se prosternèrent devant le dais, et baisèrent le pied de l'autel ; alors un des prêtres plaça l'étoile sur le bas de l'autel ; pendant qu'un autre mit un schâle blanc autour des épaules du père Gordon qui était le prêtre officiant. Puis, Gordon éleva l'étoile, tournant le dos aux lumières qui étaient placées sur l'autel ; et dans le moment, la grande-pape fut clairement découverte, car il y avait une petite cloche cachée sous le chandelier, qui paraissait sonner d'elle-même par trois fois. La foule croyait que cela était le ciel qui descendait, et dans ce moment, le pied de chandelier et les doigts du père Gordon, qui soulevait la cloche. C'étaient les prêtres qui sont les vrais auteurs de la ville. J'espère que cet écrit tombera sous les yeux du père Gordon, et nous verrons s'il osera nier une syllabe de tout cela.

Quelle idée baroque ! Le P. Gordon aura bien ri, s'il a lu cela. Les appels multipliés au peuple de la part des ultra-démocrates, depuis 1848, donnent aujourd'hui la plus haute importance par le résultat général des élections populaires. Le parti rouge peut compter ses défaites ; tout bien pesé, qu'il nous dise quels ont été ses succès.

La reprise des collèges électoraux de la province aux portions du radicalisme est, cependant, et la justice d'infirmité que leur ont faite les élections dernières, peut être envisagée comme irrémédiable. Le peuple n'a pas voulu d'eux à raison de leur impuissance ; une autre fois il n'aura qu'à les repousser comme inutiles. La masse des représentants élus est entièrement réformatrice ; elle fera, elle ne pourra manquer de faire toute chose désirable dans les limites du possible. Peut-être viendra-t-il des rouges lui proposer de ne vouloir rien au-delà, mais, indubitablement, le peuple ne verra pas la continuation de leur permettre à ses dépens un essai de comédie législative sur les trébuchets ou ils ne désespèrent pas de monter. Enfin avec un parlement tel que le nouveau, réformatrice et même démocratique, ami du progrès et de toute législation que réclameront les besoins publics, pourquoi serait-il encore question de réformatrice ou de démocrates rouges ?

L'élection du comté de Bellechasse s'est terminée par le triomphe de M. Chabot qui a obtenu 600 voix de majorité sur M. Pouliot. Les autres candidats, MM. Fortier et N. Faucher ayant tous deux un chiffre de votation bien inférieur à celui de M. Pouliot.

L'ex-gouverneur hongrois, Kossuth, répondant à une députation d'amis de l'Italie, à Londres, dit, en faisant allusion aux chefs du socialisme, à propos de la Hongrie :—

" Il n'y a pas d'aujourd'hui ces doctrines nouvelles appelées socialisme ou communisme, et dont j'ai vu ne comprendre aucune bien nettement. J'ai lu les livres où il en est question, j'ai consulté ceux qui les professent, et de ans uns non plus que des autres je ne puis obtenir une définition qui soit la même ; et conséquemment, je n'en comprends pas les termes. Il n'y a nullement à l'égard de ces doctrines cette clarté qui est l'apanage de la doctrine de libérale politique. C'est bien là la doctrine qui donne à tout homme la facilité de faire tout ce qui est bien, sans lui conférer le droit arbitraire de nuire à son voisin ; ce qui n'est pas la liberté. Mais, quelques distinctions dont soient susceptibles ces doctrines socialistes, elles ne sont pas applicables à la

rappelez tout cela, monsieur le duc De Saverney, vous, poursuivi aussi, voué à la mort par votre glorieux père, par ces mêmes assassins qui ont fait couler tant de sang... Oh ! temps funèbres !... Le vieux serviteur se tut un instant, serrant sa poitrine de ses deux mains. On eût dit qu'il voulait comprimer les souvenirs douloureux qui saignaient dans son cœur.

Le duc De Saverney était debout à côté de lui. Toutes les douleurs de ce passé sanglant se lisaient, pour ainsi dire, sur les traits du noble vieillard, car la voix de cet homme révélait en lui bien des jours de deuil et de désolation ; l'assassinat de la maison jaune, l'apparition de cet atroce Obriac que la justice de Dieu s'était chargée de punir, ayant échappé à celle des hommes ; le massacre dans les prisons de la ville d'Arles, où il avait vu le jeune Castelnois tomber sous ses yeux, couvert de sang, mais muet et résigné.

La Vrillière s'était approché de Benoît :— Monsieur, lui dit-il à voix basse, au nom du ciel, silence !... Tout ce que vous voudrez, je le ferai, je vous le donnerai ; mais, par pitié, pas un mot de plus !

(Nous reprendrons au plus tôt la continuation de ce récit. — N. Ed.)

DECEMBRE.

Ce mois est appelé de ce nom, parce qu'il était le dixième après celui de Mars, qui était le premier de l'année de Romulus. Comme on avait donné au mois de juillet, appelé auparavant

Hongrie ; et, ainsi que j'en suis informé, il en est de même pour l'Italie."

L'Assemblée législative de l'île du Prince Édouard a pour Président (Speaker) M. Rae, orateur indubitablement de premier ordre, si l'on en juge par le témoignage que lui rend dans les termes suivants, un correspondant anglais qui écrit sur les lieux au Montreal Gazette :—

" Alexander Rae," dit-il, " d'Aberdeen, où il est né, est doué par la nature d'un puissant génie qu'une excellente éducation a développé ; mais il est excentrique—et beaucoup. Je crois qu'il y a plusieurs années, M. Rae émigra à Montréal, par suite d'un engagement au sujet de la rédaction du Herald ; mais il ne l'entreprit pas—la raison, je ne saurais vous la dire. Il est le seul Membre qui possède une puissance véritablement oratoire et je n'ai jamais vu qu'on l'ait surpassée. Il est vrai que, pendant les années dernières, il a mis rarement à contribution les ressources de son éloquence, et on voit évidemment saturé d'honneurs parlementaires ou dégradé du caractère personnel de la besogne législative. Il parle avec abondance sur l'importance quel sujet venu, et sa parole est constamment élastique et parlementaire, toutes personnes qui soient les attaques auxquelles il lui arrive d'être en butte. Mais ses discours présentent un côté plus agréable encore. C'est l'habitude qu'il a de prévenir les arguments de ses adversaires et de les débiter d'une manière tellement supérieure à ce que ceux-ci pourraient dire eux-mêmes, qu'en mettant de côté les raisons qui les balancent, il n'est pas rare pour les auditeurs de le voir voter, à ce qu'ils imaginent, contrairement à sa pensée. On peut difficilement dire qu'il soit homme de parti."

LA LOI DU MAINE SUR LA TEMPÉRANCE.

Le Maire de Portland écrit privéement à l'un de ses amis qu'il a découvert et fait saisir onze tonneaux, sans parler d'une autre quantité considérable de boissons alcooliques, quant il débilitait de ruine avait enfermés dans un lieu secret pour en trafiquer illicitement. Cette prise valait environ 600 piastres et le détenteur, que l'on comptait au rang des derniers cabaretiers, se voit ruiné par cette confiscation inattendue. Bien des recherches avaient été inutilement tentées avant la dernière qui mit au jour les ressources dont il disposait pour ce commerce prohibé. Cet individu ainsi que le commis qu'il avait à sa solde, portaient sur eux les bouteilles dont ils se servaient pour distribuer le liquide dont ils faisaient illégalement le trafic.

SUICIDE DANS UN CABARET.—Un journal américain racontait dernièrement le fait que voici :—

" Un événement qui fait sensation se passa hier matin dans le comptoir d'un marchand de vin nommé Peter Sockey, N^o 141, Cedar Street. Un individu du nom de Frédéric Bragg, s'y présente et demande un verre de spiritueux. Il le boit et paie ; cela fait, se dirige vers une autre partie de la boutique, prend solennellement position entre deux tonneaux juxtaposés, exhiba un pistolet et s'en introduit le canon dans la bouche. On ne s'aperçut qu'à ce moment du dessein qu'il manifestait ; mais, avant qu'on eût le temps de le prévenir, il pressa la détente de l'arme meurtrière, et, sans changer d'attitude, passa de suite à l'état de cadavre hideux et défiguré. Le contenu du pistolet avait pénétré dans la tête, à l'extrémité de la joue, qu'il perfora en la lacérant d'une affreuse manière ; une autre portion de la charge atteignit la cervelle, et la mort fut instantanée. Beaucoup de personnes qui étaient sur le théâtre même de l'explosion, s'approchèrent en foule pour examiner le cadavre, mais presque toutes reculèrent de terreur en apercevant cet horrible dévoué d'un être humain offerte à leurs regards. Le défunt était parvenu à l'âge mûr ; il était arrivé de Hambourg à New-York le 21 octobre dernier, et il laisse une femme et plusieurs enfants pour déplorer son trépas anticipé. On ne parle d'aucune autre cause que l'aberration mentale, produite par l'intempérance,

pour expliquer comment ce malheureux en est venu à trancher de ses propres mains le fil de ses jours."

Le Monitor Canadien annonce avec regret la mort de M. P. Gustave Papineau, troisième fils de l'hon. Louis-Joseph Papineau, mort le 17, à la Petite Nation, à l'âge de 21 ans. Ce jeune compatriote était doué de talents d'un ordre élevé.

La Nouvelle région de l'or.

Les merveilleuses richesses que recèle, à ce qu'il paraît, la terre d'Australie, sont bien propres à multiplier dans toutes les parties du monde les vœux de fortune qu'avaient fait naître et qu'on même réalisés pour un grand nombre de mines productives de la Californie. Grâce à ces enchantements soudains, cette dernière contrée, terre aride et presque désolée, s'est convertie d'une population immense qui s'y est épuisée à la recherche du métal tentateur mais que des commerçants et des industriels nombreux combattent, à leur tour, pour l'écoulement des denrées et des produits commerciaux de toute sorte, aussi bien pour l'exercice des arts d'industrie et d'agriculture. Pour l'Australie, la même accumulation d'individus, la même activité s'y manifestent. On s'est d'abord montré peu étonné aux récits venus de ce nouvel Eldorado ; il semblait que deux réalités de ce genre n'étaient pas possibles. Cependant, chaque jour de nouvelles preuves mettent hors de doute l'existence de filons et de dépôts aurifères d'une richesse apparemment encore sans exemple dans l'histoire du monde ; ces minerais gisent dans une étendue de territoire pouvant former trois ou quatre pays comme la Grande-Bretagne, dont ils sont la propriété. Mais la valeur réelle, même approximative, de ces richesses souterraines, est encore un mystère que les succès mêmes des chercheurs d'or semblent augmenter au lieu de l'éclaircir.

On avait pensé que la nouvelle d'un lingot d'or pur pesant 106 livres, trouvé dans une excavation minière, et qui quoiqu'elle n'est pas réel, non seulement par rapport à la pesanteur du lingot, mais aussi quant à la pureté du métal. Ce spécimen rare en métal pur fut brisé par malencontre. Mais des échantillons d'or n'ayant que la moitié de ce poids pesant ne sont pas rares ; on en trouve communément du poids de 9 livres. Les dépôts de parcelles aurifères sont extrêmement riches, et des rochers d'une ampleur indéfinie, doués au travail habituellement dirigé un rapport de cinq cents livres sterling par tonneau.

Un grand avantage est offert au mineur en Australie par la protection que lui assurent les lois existantes qui y maintiennent l'ordre, la paix et la sécurité, et qui écartent qu'il ne courre à chaque moment danger de sa vie, comme en Californie où de nouvelles institutions n'ont pas triomphé complètement de l'état de confusion et d'indiscipline dans lequel vivent encore ses peuplades hétérogènes. L'Australie n'est plus aujourd'hui un lieu de déportation, la population, qui en est presque homogène, se compose d'agriculteurs et d'hommes formés aux métiers ruraux. Quelle elle doit ressembler plus tard à la Californie, c'est ce qu'on n'est point en état de prédire.

À une époque où l'on ne s'agissait point encore de la Californie, M. de Humboldt a pensé que la quantité d'argent fournie, tant par les mines d'Europe que par celles d'Amérique, était à la quantité d'or recueillie, comme 45 est à 1 (1). Mais la Californie, la région Australienne et l'Espagne elle-même qui vient de révéler un monde des mines d'or ignorées jusqu'à ce jour et, dit-on, d'une grande richesse, ont dérangé les bases d'un tel calcul. Par suite de la quantité surabondante du métal le plus précieux, on ne sait si des deux métaux, l'argent ne deviendra pas à son tour le plus rare et ne cédera pas la place à l'autre dans la circulation monétaire. Ce résultat est même indubitable dans l'opinion d'un grand nombre. De fait, il est maintenant impossible pour

(1) Essai politique sur la Nouvelle-Espagne, 8e. p. 222.

les deux métaux de conserver un rapport fixe dans leur valeur. D'un autre côté, la dépréciation la plus légère de l'or rend avantageuse pour les États le frappeage des monnaies d'or en pièces plus petites et d'un port plus facile que ne le sont les monnaies d'argent à circulation plus grande et, par suite, moins commodes pour le transport et l'emploi usuel. L'or, relativement à l'argent, se détériore moins et résiste beaucoup mieux au frottement. Il est possible que cette substitution de l'or à l'argent ait lieu dans le monde entier. Nous voyons de moins en moins s'opérer le commencement de cette révolution monétaire par la grande quantité de pièces d'or de minime valeur jetées dans la circulation.

FAITS DIVERS.

Missionnaires dans la Malaisie.

On lit dans la Bretagne de Saint-Brieuc (France) :— On s'appelle que M. Beurd, missionnaire à Singapour, est venu cette année chercher en France des instituteurs et des institutrices pour sa mission. C'était la pour lui une œuvre du plus haut intérêt ; parce que, sans écoles pour instruire les enfants des principes de la religion, les missionnaires catholiques ne peuvent se promettre de grands succès dans l'étendue de la Malaisie, à cause de la propagande des méthodistes anglais. Après bien des courses et des peines, ce zélé propagateur de la foi a réussi dans son dessein, et il se dispose à rentrer dans sa chère mission. Voici ce qu'il vient d'écrire sur ce sujet à M. Pabbé Maudo, professeur au collège ecclésiastique de Tréguier :—

" Mon cher ami, j'ai bien des embarras dans le moment ; car je fais mes préparatifs de départ pour retourner à Singapour. Je viens de faire un voyage en Belgique, et mon retour est définitivement arrêté à bord d'un grand navire d'Anvers nommé la Julie. Le départ doit avoir lieu du 15 au 20 novembre. J'emmène avec moi six frères, quatre sœurs et une bonne fille qui leur est agréée ; puis, deux missionnaires d'une amabilité à ravir les anges. Ainsi, nous serons quatorze passagers."

" L'armateur, qui est un homme vraiment chrétien, nous accorde une belle chambre pour la célébration de la sainte messe et pour nos autres exercices religieux. Nous serons à peu près campés dans une communauté. Chaque jour nous aurons la messe, toutes les fois que le temps le permettra."

" Ensuite viendra le travail. Les uns étudieront l'anglais, les autres les malais, d'autres le chinois, et quelques-uns même le français ; car nous avons dix frères américains qui ne le savent pas. Je vous envoie chacun un livre de voyage ; et, grâce à ces occupations régulières, nous trouverons que le temps passera vite."

" Je prie le Seigneur pour nous, et recommandé bien à nos bons anges de nous garder, de nous préserver de tout naufrage et de toute autre accident fâcheux."

" Je retourne à ma mission avec joie et attendrissement. Que s'en fait de moi, si n'avez accompagné ! Tu n'as dit me suivre. Deux mois comme nous ne devrions quitter qu'à la mort, pour aller ensuite se réunir au ciel dans l'éternelle éternité."

Si s'est un peu dans l'embarras du côté des ressources pécuniaires. J'attendais un secours de mon oncle des affaires étrangères. Mais les engagements survenus ont fait évanouir mes espérances. Notre supérieur tâche de lui suppléer. Il trouve que dans mes courses j'ai peu recueilli. Ah ! si pendant les vacances j'avais pu voyager plus longtemps avec toi, j'aurais recueilli bien davantage. Mais tu sais comment, à la mi-nuit, je fus obligé de retourner à Paris.

" Je ne peux assez te remercier, ainsi que tous mes amis et mes anciens maîtres du petit séminaire de Tréguier et de l'attention et des égards qu'ils ont eus pour moi pendant le séjour que j'ai fait parmi eux. Je ne les oublierai jamais, et ils auront toujours une bonne part dans mes prières. Ne manque pas de me rappeler au souvenir de tous, et de leur offrir à

vain fait ses ancêtres, en regardant les habitants comme ses enfants. N'est-ce pas, cela est vrai, monsieur le comte De Saverney ? n'est-ce pas qu'un jour on la foule avait incendié le hameau, il fit rebâtir les maisons brûlées et les donna à ceux qui avaient tout perdu ! Oh ! le nom de Castelnois était bien et connu dans la Province entière !

— Oh ! oui !... Et le duc De Saverney, livra par un ancien serviteur de sa maison, lorsqu'il s'échappa sous un déguisement, il n'était assassiné.

— L'homme qui l'a dénoncé, reprit le vieux Benoît. L'homme qui l'a livré à de lâches assassins qui ont traîné dans la boue son corps mutilé, c'est le père de celui qui est là devant vous ! Mais auparavant, sachez-vous ce que le comte de Castelnois avait fait pour cet homme ! Il l'avait élevé et nourri, et pour que l'orphelin pût au moins conserver morts ceux que Dieu lui avait enlevés, il lui avait acheté un coin de terre dans le cimetière du village, où y avait posé, côte à côte les deux croix. Oh ! écoutez encore, ce n'est pas tout. Quand l'enfant fut devenu presque un homme, il lui donna l'argent nécessaire pour apprendre un état et l'exercer honorablement. Eh bien ! quand la révolution est venue, le château de mon vieux maître a été le premier brûlé et saignée ; poursuivi, traqué comme une bête fauve par ces misérables qui traitaient partout après eux le deuil et la désolation, le comte de Castelnois erra sans asile, pendant des jours entiers, se cachant dans les fossés et au milieu des buissons d'épines. Vous vous

avant Sextilis, le nom de Jules César, et au mois d'août celui d'Auguste. L'empereur Commode voulut donner celui d'Anaxime au mois de décembre, en l'honneur d'une dame romaine dont il portait dans un anneau le portrait où elle était peinte en amazone. Mais le mois de décembre fut repris plus tard, et resta, quoiqu'il fut le douzième mois de l'année.

C'est en décembre que les Romains célébraient les fêtes en l'honneur de Saturne, si connues sous le nom de Saturnales. Elles furent établies à Rome, l'an 257 de sa fondation.

D'abord la fête ne durait qu'un jour, Auguste ordonna qu'elle se célébrerait pendant trois jours, depuis le 17 jusqu'au 19 ; Caligula ajouta un quatrième jour, qu'il appela Juvénalis, ou fête des jeunes gens. Pendant la durée de ces fêtes, les tribunaux étaient fermés, les écoles vaquaient, il n'était permis d'entreprendre aucune guerre, ni d'exécuter un criminel, ni d'exercer d'autre art que celui de la cuisine ; toute licence était donnée aux esclaves.

Immédiatement après les saturnales, on célébrait la fête des Sigillaires, ainsi appelée parce que sa célébration consistait surtout dans l'envoi que se faisaient les Romains de présents, tels que gâteaux, anneaux, et autres petits objets de sculpture, comme à Noël en Allemagne, et au 1er janvier en France.

1er. Décembre 1521.—Mort du Pape Léon X, un des plus illustres souverains du xv^e siècle.

1er. Décembre 1640.—Le Portugal secon-

le jong de l'Espagne ; la maison de Bragance monte sur le trône.

2 Décembre 1400.—Les femmes sont appelées à succéder à la couronne d'Angleterre, par un acte signé du roi Henri IV, des seigneurs et du parlement.

2 Décembre 1804.—Couronnement et sacre de Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, dans l'église métropolitaine de Paris.

2 Décembre 1805.—Bataille d'Austerlitz.

4 Décembre 1503.—Clôture du concile de Trente. C'est le dernier concile général qui ait été tenu dans l'Église. Il avait pour objet la condamnation des erreurs de Luther, de Zuingle, et de Calvin, et la réformation de la discipline et des mœurs. Il s'ouvrit dans la ville de Trente, le 15 décembre 1545.

5 Décembre 1456.—Terrible tremblement de terre à Naples ; plus de vingt mille personnes en sont victimes.

6 Décembre 1352.—Mort du pape Clément VI. Ce fut lui qui acheta de Jeanne Ire, reine de Naples, la ville d'Avignon avec ses dépendances, moyennant 80,000 florins.

8 Décembre 1709.—Mort de Thomas Corneille.

9 Décembre 1642.—Le chancelier Séguier remplace Richelieu dans le protectorat de

l'Académie française, qui, à cette époque, se réunissait chez le protecteur. Après la mort de Séguier, cette dignité passa au roi, et l'Académie fut logée au Louvre.

10 Décembre 1508.—Ligne de Cambrai contre les Vénitiens, entre le pape Jules II, l'empereur Maxilien, le roi de France et le roi d'Espagne. Venise fut vaincue, et une partie des possessions en Italie partagée entre les puissances ligées.

11 Décembre 1640.—Première représentation de Britannicus, tragédie de Racine.

11 Décembre 1686.—Mort du Grand Condé, à Fontenay-le-Comte. Son oraison funèbre est le chef-d'œuvre de Bossuet.

11 Décembre 1718.—Mort de Charles XII, roi de Suède ; il était né le 27 juin 1683. Toute sa vie ne fut qu'une longue bataille. Prisonnier du Grand-Turc, il s'échappa, et vint mettre le siège devant Frederickszell, en Norwège. Un soir, s'étant avancé dans la tranchée pour visiter les travaux, il fut atteint à la tête d'un coup de fuzil ennemi ; on le trouva mort, appuyé contre un parapet, la main sur la garde de son épée.

13 Décembre 1521.—Mort d'Emmanuel, dit le Grand, roi de Portugal. Vasco de Gama, Améric Vesputce, Alvarès Cabreira, découvrirent sous ses auspices, plusieurs pays inconnus, le Brésil, en 1500.

13 Décembre 1558.—Naissance de Henri IV, à Pau, dans le Béarn.

tons mes respects et mes remerciements. Adieu, mon cher ami.

M. Beuret retourne à Singapour avec d'autant plus d'empressement que, depuis son départ, sa mission a éprouvé de graves tribulations. Les païens voyaient avec dépit les recrues qu'il faisait par lui-même. Toutefois comme ils connaissaient le pouvoir et la considération dont il jouit dans l'île, surtout auprès du gouverneur anglais, ils n'osaient inquiéter les chrétiens. Mais aussitôt qu'il fut parti, ils formèrent contre eux des projets de vexations et de ruine. S'étant réunis, ils se jetèrent sur leurs plantations, les ravagèrent et y causèrent des dommages considérables.

Le gouverneur fut obligé d'envoyer contre eux la force armée. Il y eut même un combat au milieu de l'île, près de l'église de St-Joseph, que M. Beuret y a élevée depuis plusieurs années. Les païens furent battus, les chefs pris et forcés à payer 9,000 fr. de dédommagement et à donner des otages. Le missionnaire va donc repartir au milieu de ses chers néophytes, pour recevoir tout à la fois l'expression de leurs regrets passés et celle de la joie qu'ils vont éprouver à son arrivée. Mais le moment n'est pas encore venu, car le trajet est long, et pour le franchir, il faut ordinairement six mois de navigation.

— On lit dans l'Echo du Mont Blanc :

Des proclamations de Mazzini ont été placardées sur les murs de la rue la plus fréquentée de Turin; elles sont révolutionnaires, incendiaires; elles attaquent la religion, la royauté, l'ordre social, avec l'usage d'un chef de brigands. Vous vous imaginez peut-être que la police les a fait arracher! Pas du tout. Elle les a laissés à tout le monde. C'est fort. Voici du plus fort; ces proclamations sont imprimées à Turin; elles portent le nom de l'imprimeur, et l'imprimeur n'est pas plus dérangé que les affiches, pas plus inquiété que les afficheurs.

Comment expliquer un fait pareil? Ou le ministère méprise ces manifestations mazziniennes, et il a grandement tort; ou il n'a plus la force de braver les menaces de la démocratie, et alors il est perdu; ou bien encore favorisait-il les excitations du mazzinisme, dans l'espoir d'en profiter contre l'Autriche; admettez la supposition la plus favorable, elle le condamnera d'infamie ou de condamnera. Malheureux pays! Ceux qui veulent le sauver le perdent. Pour le sauver il ne faudrait qu'un peu de bon sens, et le bon sens manque! Que Dieu Pentève!

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 26 novembre 1851.

M. le Rédacteur,

Six semaines de silence se sont écoulées depuis ma correspondance du 15 octobre, destinée à M. LaRoque, et, qui probablement vous parvint et que vous fîtes insérer. Comme vous avez dû le voir, en finissant cette correspondance j'appréhendis la rumeur de l'instabilité prêtre qui depuis deux ans me comble de la plus bienveillante affection, et son arrivée en France. Sa lettre du 22 septembre dernier, expansive et joyeuse, me parlait de mille choses agréables, mais il n'était nullement question de la conduite que je devais tenir à votre égard. Devais-je continuer mes récits de chaque quinzaine, ou devais-je les interrompre tout-à-coup?

Momentanément, je m'arrêtai et j'attendis, bien persuadé que cette attente ne serait pas de très longue durée. En effet, le samedi, 15 novembre, un zouche du soleil, le bateau à vapeur le Dragon, descendant de Châlons, arrivait à Lyon, entraînant voyageurs, Mgr. Priace, MM. LaRoque, Désautels et Fréchet. Un paisible hôtel à l'abri de notre cathédrale et tout près de ma modeste demeure, reçut ces augustes et bien aimés voyageurs. Je n'entreprendrais pas, monsieur, de vous peindre toutes les jouissances que j'ai éprouvées pendant les jours qu'il m'a été donné de posséder vos dons et succès compatriotes. De quel intérêt pourrait être pour vous le récit des joies d'un obscur Européen? Et puis, il est de ces souvenirs que le cœur absorbe entièrement pour en faire la joie de la vie entière, pour s'en servir de rayon pendant les temps de calamités que les événements pourraient amonceler sur nos têtes... Ils sont partis, ces chers visiteurs, et il me semble à chaque instant que je vais les revoir, que je vais converser avec eux... Un coquet bateau à vapeur de la Saône les avait amenés à Lyon, un majestueux bateau du Rhône les entraîna rapidement loin de Lyon le vendredi, 21 novembre. Un petit désagrément vint bientôt arrêter la marche altière de ce bateau. Les eaux du Rhône étaient très basses, et laissèrent à découvert de nombreux petits bancs de gravier. Arrivé en face de l'embouchure de la Saône, il s'engraissa. Il fallut quelques heures pour le tirer de ce mauvais pas, après quoi il reprit sa route, et nos voyageurs durent arriver le samedi, dans la journée Viviers, petite ville bâtie sur les bords du Rhône, à 90 lieues de Lyon, et dans la cathédrale de laquelle n'en lieu dimanche dernier le sacre de Mgr. Tachet, qui aura pour diocèse les régions les plus glorieuses de l'Amérique du nord.

D'après le plan conçu à Lyon, Mgr. Priace, MM. LaRoque, Désautels et Fréchet, auxquels s'est joint M. Lagore, ont dû quitter Viviers hier, mardi, pour aller s'embarquer à Marseille. Les cinq voyageurs lyonnais pensent pouvoir saluer la ville éternelle samedi, le 29 courant, si le temps ne vient pas à Pencontrer. Pour donner à vos compatriotes un souvenir de leur patrie et pour leur ménager de douces

illusions, Dieu et l'atmosphère semblaient avoir fait un miracle. D'abord, pendant leur séjour à Lyon, il a tombé beaucoup de neige, chose rare dans le mois de novembre à Lyon; ensuite, n'était-ce pas un miracle de voir réunis, si loin du Canada, cinq enfants de Montréal, tous joyeux de se retrouver sur la terre étrangère et sur le chemin de la ville éternelle?

Pendant nos agréables entretiens, M. LaRoque a eu la bonté de me parler quelquefois de vous, monsieur, avec la plus grande bienveillance; il m'a encouragé à continuer pour vous l'œuvre stérile, hélas! que j'étais si heureux de remplir, quand il avait la direction des Melanges Religieux. Je me suis rendu à son invitation, et je ferai en sorte d'être agréable, soit à vous, soit à vos lecteurs.

Vous comprenez, monsieur, tout ce qu'il y a d'ardeur dans une pareille tâche; soyons les matériaux manquent et pourtant il faut rendre son thème intéressant. De la naïveté des perplexités et des ennuis que les lecteurs ne comprennent pas toujours de la résulte monotone et un aridité qui choquent et indisposent. Pourtant je ferai en sorte de ne pas être insipide, et quand il arrivera que les nouvelles politiques seront dénuées d'intérêt, je choisirai un sujet intéressant, pour faire quelque diversion.

Jusqu'à révocation de votre part, monsieur, je continuerai de vous expédier chaque quinzaine, comme je l'ai fait jusqu'à ce jour, un récit détaillé de tout ce qui se passera d'intéressant sur le continent européen; je vous parlerai surtout de ma patrie que j'aime tant et qui pourtant me fait tant souffrir. Je la voudrais voir si heureuse, si grande, si prospère, cette pauvre France! Mais que peut-on pour elle mes vœux et mes efforts! Laissons à Dieu le soin de la grande œuvre Spectateur silencieux et sévère, je regarderai passer les événements et vous en tiendrai compte... Puissent, monsieur, de bons rapports s'établir entre nous; puissions-nous longtemps échanger des souhaits et de loyaux sourires! (1).

Les événements ont pressé le pas, depuis la dernière fois que je vous écrivis; plus de jour, beaucoup de tristesse, beaucoup plus d'inquiétudes encore ont pénétré dans le cœur humain; c'est en vain que nous voulons nous affranchir de tout cela; plus nous voulons faire la chasse à nos pensées acablantes, plus elles nous harcèlent, plus elles nous aiguillent et nous forcent à ramener constamment notre pensée à cette ère de désolation et de douleurs qui avance à grands pas. Sur quelque point de l'horizon que se trouve la pensée, il est impossible de prévoir un dénouement pacifique à la singulière situation que le gouvernement de février nous a faite. Vous ne voudrez pas le croire, mais la république nous a fait beaucoup de mal. Et, comme si ce n'était pas assez, voilà que tout le personnel de l'Élysée vient mêler à ce chaos un flot de prétentions renouvelées d'insatiables ambitions échos dans les antichambres ministérielles.

C'est le désordre dans les ténèbres. Les jours passent rapidement, les embarras augmentent et la lumière ne se fait pas. Beaucoup d'honnêtes gens, flegmatiques de tempérament ne manquent jamais de s'écrier au moins vingt fois chaque jour: "Laissez faire, tout s'arrange!" La belle affaire, ma foi, que cela. Oui, en effet: ou le diable sera de la partie, ou tout s'arrangera, mais après que tout aura été dérangé. L'assemblée législative a repris ses travaux, mais elle semble marcher de sottise en sottise. Donnez donc trois mois de vacances aux représentants, envoyez les dans leurs mandataires pour les méta-morphoser de la sorte! Et puis, le pouvoir exécutif de son côté ne semble-t-il pas faire tous ses efforts pour être le seul maître, le seul souverain? Le ministère de pacotille qu'il a choisi est-il bien sérieusement un corps constitué? Que signifie cette cordiale entente entre le président et la gauche et la montagne? Comment avez-vous qualifié et jugé cette présentation, ce rejet et cette discussion sur la loi électorale du 31 mai 1850? Et ce vote inqualifiable du 19 novembre, que prouve-t-il? Ne prouve-t-il pas qu'il a tué l'assemblée législative, et Dieu veuille que du même coup il n'ait pas tué le gouvernement parlementaire en France. Nagnère le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif fonctionnaient parallèlement; d'un côté vote, le pouvoir exécutif s'est débouté. L'assemblée n'a abdicé son principe de force matérielle qui à un jour donné aurait pu la préserver d'un envahissement. Quelle tremble que bientôt elle ne soit obligée de sauter par les fenêtres!

Débruit! z, si vous le pouvez, la pensée qui a fait voter les mandataires pour l'Élysée; dites moi quel est le but, car il est flagrant; j'ai cherché à le définir, mais je n'ai pu en venir à bout. La république obéit fatalement et aveuglément à sa mission; elle continue son œuvre de démolition, tous ses serviteurs lui sont fidèles. Peut-être parfois offrir de véritables garanties à ses citoyens? Non, en France cette forme de gouvernement ne peut être autre chose que le passage violent de la dictature d'un seul à l'anarchie de l'émietté à l'état de siège. Voilà bientôt quatre ans que la France en poursuit l'essai et l'on peut voir quelles en sont les conséquences. Ne faut-il pas voir sans cesse dans la rue des régiments ou des barricades? Encore quelques mois et l'expérience sera complète; encore nous fondera-t-il être assez sages pour en profiter.

Revenons maintenant à notre sujet. Quatre cent six voix ont donné raison à l'Élysée; le ministre de la guerre actuel qui paraît n'avoir d'affection que pour le président de la république et qui n'aime guère l'Assemblée, ne choisira-t-il pas lui-même les régiments qui

devront en cas de besoin marcher au secours de l'assemblée!

Laissons au temps le soin de comprimer ou de dissiper les doutes de beaucoup d'hommes sages qui prévoient dans tout cela un orage terrible, et occupons-nous un peu d'autres pensées.

J'aurais peut-être encore beaucoup de choses à vous dire sur les événements qui se sont succédés, mais vous savez peut-être tout cela sous une couleur ou sous une autre. Laissez-moi parler d'une femme, martyre de son héroïsme et de sa résignation; laissez-moi vous dire combien de larmes ont été repandues à la nouvelle de la mort de Marie Thérèse de France, duchesse d'Angoulême. Ce tribut payé par nous admiration et non attendrissement tout sera sans doute agréable. Le 19 octobre à onze heures du matin, Marie Thérèse de France rendait le dernier soupir. Dieu n'a pas permis qu'avant d'expirer elle appartint le pouvoir sur la terre de France, ou tant de crimes entourent son lit de mort. Bien des cœurs conservaient cet espoir, mais nous sommes dans un temps où chaque jour emporte une espérance, et où bientôt il ne restera plus rien de tout ce que nous avons aimé. Faut-il voir dans cet exil poussé jusqu'au tombeau, cette preuve mystérieuse et fatale que de nouvelles tempêtes menacent la France? L'œuvre du mal se continue et lorsqu'on devine sa puissance à la grandeur des coups qu'il porte, les âmes les plus fortes ne peuvent se défendre d'un lugubre pressentiment.

Deux mots résument la vie entière de Marie Thérèse de France: souffrance et résignation. La douleur lui fut prodiguée dès ses plus jeunes ans et on peut dire qu'elle en reçut jusqu'à sa mort. Frappée dans ses plus chères affections, brisée par la violence et la multiplicité des coups qui l'accablaient, mille fois prête à succomber sous le poids de l'adversité la plus impitoyable, elle trouva dans son cœur cette force divine qui rend les plus faibles invincibles et les donne en exemple au monde. Elle s'appuya constamment sur la religion comme sur un appui inébranlable, et y puisa cette haute vertu qui la fit résister à tous les orages et la maintint plus grande encore que son infortune. À l'âge où la plus humble fille des champs dort en paix sous le pauvre toit qui l'abrite, le fils de Louis XVI avait pour asile un cachot et dormait au milieu des rires grossiers et des injures d'une poignée de misérables. Emportée un matin par la fureur aveugle de la révolution qui broyait tout ensemble dans son vol le père et les enfants, le royaume et le roi, elle avait été arrachée brusquement des bras de ses affections pour tomber dans les autres ténèbres et avilis d'une prison. Dès ce moment, l'université la prit, s'empara d'elle et ne la quitta plus. Marie Thérèse grandit à l'ombre glaciale de la conciergerie. Longtemps elle n'eut pas d'autres conversations que la prière et les carresses désespérées de sa mère. Un regard tendre de larmes, un sourire échupe aux lèvres amies d'un serviteur noble, un baiser pris et rendu dans les bras de Marie Antoinette, quelquefois le rire ingénue de son père, l'infortuné Louis XVII, voilà les seuls objets de ses joies pendant cette dure et longue captivité... Bientôt son père, sa mère et cet ange qui les hommes appelaient madame Elisabeth, portèrent leur tête sur l'échafaud. Leur nom seul faisait leur crime. De toute cette famille où brillait d'un si pur éclat les plus hautes vertus, il ne restait que deux enfants. On pourrait croire que la révolution, lassée de crimes et de sang, allait s'arrêter devant les deux victimes innocentes. Mais non! Sous le titre de gouvernement, il y avait un troupeau de bandits à qui il fallait chaque jour de nouvelles victimes, qui prélevaient la dime de la sacerdotesse. Ouvrez, monsieur, les histoires impariales du temps, les commentaires de la jacobinerie même, et vous verrez à quels horribles traitements furent livrés ces deux pauvres enfants. Après tant de haine si lâchement combinée et menée, un coup de hache aurait été un bienfait. Le drapeau succomba. La démagogie l'avait pris beau et souriant, plein de vie et de feu, et le rendit chétif, épuisé, mort. Sa jeune sœur Marie Thérèse, pleura longtemps sur tant d'intelligence, de vertu et de sainteté éteintes, et ses douleurs personnelles s'accrochèrent du spectacle des maux qu'elle ne pouvait ni combattre, ni amoindrir, et qu'une plume ne saurait peindre.

Louis XVII mort, Marie Thérèse resta seule. Elle avait alors dix-sept ans. Son héros que mère lui avait légué avec la bonté de son cœur et la grâce de sa personne, ce fier courage qui remontait sans efforts au niveau des plus grands sacrifices. Seule, élevée dans un cachot humide, presque sans pain, privée de tout, la fille des Bombes s'inclina sous la main de Dieu sans prier sans celle de ses hommes. Elle pria pour sa famille, elle pleura pour la France...

Il y avait alors tant d'ignominie au cœur de la plus vaillante nation du monde, que pas une voix n'osa s'élever contre ce martyre de deux enfants. Il avait subi de quelques mois à Robespierre pour faire de ce peuple indigne si brave et si généreux un peuple de faquins et de bourgeois. Pourtant une ville intéressée en faveur de la malheureuse orpheline; bientôt d'autres villes suivirent cet exemple, mais la convention ne remît pas sa prisonnière sans raison. La fille de Louis XVI fut traitée par la république en prisonnière de guerre, et sa délivrance payée la liberté des représentants que Dumouriez avait livrés à l'Autriche.

Marie Thérèse exilée rejoignit son oncle Louis XVIII à Milan, où, pour obéir au vœu de son père, elle épousa le duc d'Angoulême, fils d'un Comte d'Artois... Rendue à sa famille, elle devint l'ange de la consolation. L'exil qui l'avait frappée en 1795 devait encore la frapper deux fois, mais la trouver toujours calme et sérieuse dans l'adversité, comme

elle était simple et bienveillante sur les marches du trône.

Marie Thérèse de France est morte dans la vertu comme elle a vécu dans le malheur. Aucune autre existence dans les annales de la royauté, si fertile en catastrophes, ne peut donner une idée de cette grande infortune si noble et supportée. Convertie de sang dès le berceau, couverte de larmes toujours, elle n'a connu de la vie que ses peines, et de la royauté que ses désastres; elle a marché dans la tourmente, laissant à chaque pas ceux qu'elle a le plus aimés. Il me semble que si Marie Thérèse avait rendu son âme à Dieu non loin de ce temple qui a vu le martyr de sa race, le pardon eût été accordé à la France, mais cette mort, après un si long exil, cette mort qui la surprit loin de la terre natale, ne semble-t-elle pas nous dire que d'autres calamités nous attendent, et que, châtée par soixante années de révolutions, la France doit être châtiée encore?

M. L. M. C.

ANNONCES.

APPAREIL MECANIQUE

SCIER LE BOIS.

LES Soussignés s'étant pourvus d'un appareil propre à SCIER LE BOIS et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Menuiserie, informons respectueusement le public et les Entrepreneurs de constructions, qu'ils sont en mesure d'exécuter sous le plus court délai et aux prix les plus modérés, toutes commandes pour CHASSIS PORTES, ENCADREMENT DE PORTES, JALOUSIES, ET TOUTE ESPÈCE D'OUVRAGES dont on voudrait bien les honorer dans cette ligne. Ils comptent satisfaire aux exigences les plus difficiles sous le rapport des proportions et du fini de leur travail, invitant les Entrepreneurs et autres intéressés à venir en examiner des déchantillons ou en voir l'atelier de menuiserie, Rue Christophe, (près la Maison de Providence), No. 5. EDOUARD PÉPIN, JOSEPH CHRISTIN. Montréal, 16 décembre 1851.

UN vente à la Librairie des Soussignés: les deuxième et troisième volumes de Documentary History of the State of New-York. BY E. B. O'CALLAGHAN M. D. E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 16 décembre 1851.

INSTITUT-CANADIEN.

SEPTIÈME-ANNIVERSAIRE.

CAMÉDI, le 20 du courant. L'INSTITUT-CANADIEN célébrera le SEPTIÈME ANNIVERSAIRE de sa fondation. J. G. Barthe, etc. Avocat, donnera en cette circonstance une lecture publique dans la SALLE DES OMBRES FÉLLOWS, Grande Rue St-Jacques. Après quoi sera proclamé le nom de l'auteur qui aura remporté le prix du concours ou vert par l'harmonie de Bouchéri. A cette séance sera aussi lu le septième rapport annuel du Comité de Régie. Le public est respectueusement prié d'assister. Les sièges seront réservés pour les dames. Entrée libre et gratuite à cette séance, qui commencera à 8 heures P. M. Par ordre HECTOR FABRE, S. A. I. C.

HISTOIRE Religieuse, Politique et Littéraire de la COMPAGNIE DE JÉSUS, composée sur des documents inédits et authentiques par J. CRÉTINEAU JOLY. Ouvrage orné de PORTRAITS. 6 beaux Volumes in-12 pour QUINZE CHELINS. En vente chez E. R. FABRE et Cie. Montréal, 9 décembre 1851.

NOUVEAU

TOUTES informations, relatives à la disparition d'un individu, âgé de trente-six ans, complètement vêtu d'étouffe du pays, portant une montre et supposé noyé près de Longueuil, dans la nuit du 20 au 21 de ce mois, seront reçues avec reconnaissance par Monsieur le Curé de Sorel. 28 Nov., 1851.

BAZAR ANNUEL

DE LA SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL, POUR LE SOULAGEMENT DES PAUVRES. AURA lieu cette année LUNDI, le 15 Décembre et les JOURS SUIVANTS, dans la Salle de "Plastin-Catholique" (St. Patrick's Hall) que l'on a bien voulu prêter pour l'occasion, au coin de la Place-d'Armes, sous la direction de MADAME LA MAÎTRESSE, Mad. C. S. Chérier, Mad. Donegani, "A. M. Delisle, "Leprohon, "Delverchio, "Desbarats, "Lecombe, "Levesques, "Conillar, "J. U. Beaudry, "Consol, "Coursol, "C. A. Brault, "Loranger. Les personnes qui désirent contribuer à cette bonne œuvre sont priées d'envoyer leurs dons au plus tôt à aucune de ces dames. On prie les personnes charitables d'assister. Les portes seront ouvertes à 5 heures P. M. et les autres jours à 1 heure, P. M.

NON RESPONSABILITE DE BETTES.

Le Soussigné, ci-devant de Beauharnais, maintenant L de la paroisse St. GERVAISE, prévient le public que JOSEPH BLETTE, son épouse, ayant quitté son domicile sans raisons plausibles, il ne sera responsable d'AUCUNE DETTE qu'elle pourra contracter. JEAN BAPTISTE DEVOYAU. Ste. Geneviève, 16 octobre 1851.

ON DEMANDE

UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une Ecole élémentaire dans la paroisse de BLAIREUX-DIE. Les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, Ptre. Curé. Montréal, le 1 septembre 1851.

CHAARON. LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ de Montréal aura, durant cet hiver, A VENDRE :

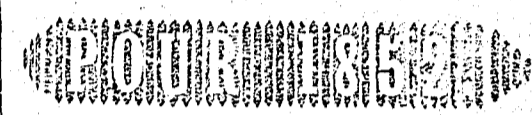
CHARBON de première qualité, en gros morceaux pour Grilles; — AUSSI — CHARBON pour Forgerons de première et seconde qualité. Bureau de la Nouvelle Compagnie du Gaz, Rue Gabriel, Griffintown.

COKE.

LA NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ de Montréal, réal. durant cet hiver, DELIVERA SON COKE. (convenable pour Foyers et Grilles) dans aucun endroit dans les limites de la cité, à 25 CHELINS par Châliçon. DES ORDRES ECRITS pourront être laissés au Bureau de Poste ou dans la BOITE de la Compagnie du Gaz, au Medical Hall, Grande Rue St. Jacques. Bureau de la Nouvelle Compagnie du Gaz, Rue Gabriel, Griffintown. Montréal, 28 novembre 1851.

CALENDRIER

ECCLÉSIASTIQUE ET CIVIL



A vendre chez E. R. FABRE et Cie, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 28 novembre 1851.

Nouvelles Gravures Françaises LE soussigné vient de recevoir un assortiment considérable de GRAVURES, IMAGERIE RELIGIEUSE, Écrites et non écrites, pour tous les goûts, depuis les qualités communes jusqu'aux plus recherchées. J. M. LAMOTHE. Montréal, 7 novembre 1851.

LACOSTE ET LATOUR.

Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour les réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit dans le Haut et dans le Bas-Canada. Bude: Grande Rue St-Jacques, côté Est, vis-à-vis l'ancien Hôtel Téu et la Bibliothèque de l'Association des Marchands. Montréal, 18 novembre 1851.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANISATE.

A VENDRE: Chez l'Auteur, Grande Rue du Faubourg St. Laurent (près de l'Église), No. 9. J. B. LABELLE. Montréal, 31 octobre 1851.

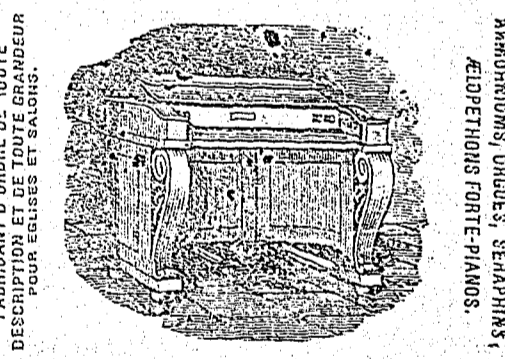
LOUIS RICARD, AVOCAT.

RUE ST. VINCENT, NO. 5. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, le 17 octobre 1851.

AVIS. UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages que l'on lui ferait. S'adresser à ce bureau. Montréal, 9 Septembre 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.



LES particuliers et les Congrégations qui désirent se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifié, et dont la fabrication supérieure et l'élegance des formes sont d'usage garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes. Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet établissement en état de contribuer aux divers améliorations déjà introduites dans la facture des orgues et des forte-pianos, et de faire concurrence en cette ligne aux fabriques de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquiescer des orgues de grande dimension, l'PHARMONIUM et le MÉLOPHON sont parfaitement de mise, parce qu'ils sont moins susceptibles de dérangeement par la perfection actuelle de leur structure que les Orgues et les Forte-Pianos, et coûtent très-peu. N.B. - On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine un parcelle des notions qu'exige la fabrication d'orgues, et qu'aussi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte, — ce n'est sans aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une mauvaise boîte à sifflets que l'on décora de nom d'OEUVRE.

Montréal, 4 Septembre 1851.

DEPARTS DE LIVERPOOL

DES Steamers Anglais de la Maille Royale... TELS QUE FIXES PAR L'AMIRAUTÉ, POUR 1851.

Table of ship departures from Liverpool to New-York, Boston, etc., with dates and ship names.

Montréal, 23 septembre 1851.

JOSEPH T. DORVAL, MAITRE-MENUISIER.

ATELIER, à la maison de l'Évêque... MONTRÉAL, 23 septembre 1851.

NON RESPONSABILITÉ DE DETTES.

Le Soussigné, cédant de B... MAISON DE LA RUE ST. ANDRÉ, 16 octobre 1851.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

LIVRES POUR RÉCOMPENSES, PRIX, ETC.

Le Soussigné vient de recevoir un splendide assortiment de LIVRES, à reliures ornées, etc.

ACADEMIE DE ST. ANDRÉ D'ARGENTVILL.

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

ACADEMIE DE ST. ANDRÉ D'ARGENTVILL.

Cette nouvelle institution, avantageusement située sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa...

ACADEMIE DE ST. ANDRÉ D'ARGENTVILL.

Les élèves étudieront et coucheront à l'Académie; ils doivent se pourvoir d'un lit avec les fournitures...

ACADEMIE DE ST. ANDRÉ D'ARGENTVILL.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'Académie...

S. A. BERNIER, P.TRE. Directeur de l'Académie

ON demande TROIS MAÎTRES-D'ÉCOLES capables d'enseigner l'anglais et le français...

AUX INSTITUTEURS.

UN jeune homme capable d'enseigner le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS...

PHOTURES BULLS, ETC.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général...

AVIS.

NOUVEAU Recueil de 135 cantiques bien choisis et dont le prix est à la portée de tout le monde.

COLLEGE JOUETTE.

Le Cours d'Études de cet Établissement se divise ainsi: 1ère Année.—Éléments des deux langues...

NON RESPONSABILITÉ DE DETTES.

Le Soussigné, cédant de B... MAISON DE LA RUE ST. ANDRÉ, 16 octobre 1851.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

LIVRES POUR RÉCOMPENSES, PRIX, ETC.

Le Soussigné vient de recevoir un splendide assortiment de LIVRES, à reliures ornées, etc.

ACADEMIE DE ST. ANDRÉ D'ARGENTVILL.

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES, DISTRICT DE MONTREAL, CANADA-EST.

ACADEMIE DE ST. ANDRÉ D'ARGENTVILL.

Cette nouvelle institution, avantageusement située sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa...

ACADEMIE DE ST. ANDRÉ D'ARGENTVILL.

Les élèves étudieront et coucheront à l'Académie; ils doivent se pourvoir d'un lit avec les fournitures...

ACADEMIE DE ST. ANDRÉ D'ARGENTVILL.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'Académie...

S. A. BERNIER, P.TRE. Directeur de l'Académie

LIVRES NOUVEAUX.

Le Soussigné vient de recevoir directement de France par le navire FIDÉLITÉ venant de Bordeaux...

ATTENTION.

À l'occasion de la vente de livres de prières, riches en gravures et en vignettes...

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec...

AUX INSTITUTEURS.

UN besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK. UN TOWNSHIP DE SHENINGTON, d'un ou deux INSTITUTEURS catholiques...

ATTENTION.

Le Soussigné est prêt à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction...

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec...

AUX INSTITUTEURS.

UN besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK. UN TOWNSHIP DE SHENINGTON, d'un ou deux INSTITUTEURS catholiques...

ATTENTION.

Le Soussigné est prêt à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction...

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec...

AUX INSTITUTEURS.

UN besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK. UN TOWNSHIP DE SHENINGTON, d'un ou deux INSTITUTEURS catholiques...

ATTENTION.

Le Soussigné est prêt à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction...

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec...

AUX INSTITUTEURS.

UN besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK. UN TOWNSHIP DE SHENINGTON, d'un ou deux INSTITUTEURS catholiques...

ATTENTION.

Le Soussigné est prêt à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction...

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec...

AUX INSTITUTEURS.

UN besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK. UN TOWNSHIP DE SHENINGTON, d'un ou deux INSTITUTEURS catholiques...

ATTENTION.

Le Soussigné est prêt à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction...

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général...

TELS QUE

Formulaire de prières, Paroissien Romain, Journée du Chrétien, etc.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT.

CAPITAL—£10,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.

HUGH C. BAKER, PRESIDENT. JOHN YOUNG, ECR., VICE-PRESIDENT.

AVERTISSEMENT.

A l'Évêché, à la Prévidance et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

NEUVAIN DE LA NAISSANCE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.

NECTOR L. LANSEVIN, AVOCAT.

Chargé de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de ventes et achats de lots de terre, demandes de patentes, réclammations pour indemnités, etc.

DR. GLOBENSKY, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91.

J. J. E. BIBAUD, AVOCAT.

GYMNASE ET ACADEMIE D'ARMES

Tenu par M. REY, Rue Notre-Dame, 49.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0. On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2 0 0.

AGE A ATTENDRE.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

Le Soussigné informe les Messieurs du Clergé et les Marguilliers des Fabriques qu'il vient de recevoir...

ATTENTION.

Le Soussigné est prêt à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction...

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec...

AUX INSTITUTEURS.

UN besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK. UN TOWNSHIP DE SHENINGTON, d'un ou deux INSTITUTEURS catholiques...

ATTENTION.

Le Soussigné est prêt à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction...

SOURCES DE PROVIDENCE.

M. ST. GERMAIN qui conduit l'établissement de BAINS D'EAU MINÉRALE dans le nouveau Village de Providence...

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

Les Soussignés ont l'honneur d'honneur aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES...

BIBLIOTHEQUE INSTRUCTIVE ET AMUSANTE.

Format in-18, 160 volumes solidement cartonnés en 130 volumes pour £6 5.

BIBLIOTHEQUE CATHOLIQUE DE LILLE.

Format in-18, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10 0 0.

ATTENTION!

A l'Évêché, à la Prévidance et dans toutes les Librairies Catholiques de cette ville.

NEUVAIN DE LA NAISSANCE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Par le R. P. MEZZARELLI, de la C. de J. traduit de l'Italien, d'après la dernière édition de Rome.

NECTOR L. LANSEVIN, AVOCAT.

Chargé de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de ventes et achats de lots de terre, demandes de patentes, réclammations pour indemnités, etc.

DR. GLOBENSKY, Grande rue du Faubourg St. Laurent, No. 91.

J. J. E. BIBAUD, AVOCAT.

GYMNASE ET ACADEMIE D'ARMES

Tenu par M. REY, Rue Notre-Dame, 49.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour l'année (non compris les frais de port) £1 0 0. On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre.

TAUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2 0 0.

AGE A ATTENDRE.

Table with columns: Age, Avec les profits, Sans les profits, Demi-Crédit.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

Le Soussigné informe les Messieurs du Clergé et les Marguilliers des Fabriques qu'il vient de recevoir...

ATTENTION.

Le Soussigné est prêt à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction...

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec...

AUX INSTITUTEURS.

UN besoin dans la PAROISSE ST. PATRICK. UN TOWNSHIP DE SHENINGTON, d'un ou deux INSTITUTEURS catholiques...

ATTENTION.

Le Soussigné est prêt à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction...

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec...